



# Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



## Actualité UN PATRIMOINE NATUREL & HISTORIQUE RÉCOMPENSE

### ENVIRONNEMENT

Extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00

La ville conserve son label de ville fleurie

### PATRIMOINE

Un prix régional pour la Collégiale

Une exposition sur le comte d'Eu au musée Louis-Philippe

### CULTURE

Lancement de la saison au Théâtre du château

Un été en images

Après un été lumineux et chaud, même si pas complètement normal pour notre Normandie, c'est la rentrée, ses occupations mais aussi ses préoccupations. Entre autres sujets, l'explosion de l'augmentation des tarifs des dépenses incompressibles et la grande fragilité financière dans laquelle elle plonge notre ville comme grand nombre d'autres collectivités, l'actualité nous le montre tous les jours.

Il y a quelques mois, nous alertions l'ensemble des services et des élus sur les augmentations d'énergie et de matières premières. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'en estimer l'impact.

Vous trouverez à cet effet, une synthèse de l'évolution des principales dépenses sur les années 2019, 2020 et 2021 ainsi qu'un état au 1er septembre 2022, puis une prévision pour la fin d'année 2022 et le budget 2023.

À ces dépenses incompressibles, viennent s'ajouter des dépenses d'entretien de la voirie, des bâtiments, du patrimoine qui seront, elles aussi, impactées. Il nous faut donc trouver 1 733 290 euros pour combler ces augmentations.

Comme vous pouvez le constater, la flambée des prix va avoir de lourdes conséquences sur les finances locales et il nous faut envisager des solutions pour continuer de rendre un service public de qualité à la population.

La crise énergétique entraîne donc des conséquences sur la vie des particuliers, des entreprises mais aussi sur la vie de notre commune.

Le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence depuis 2004. L'électricité n'est plus produite pour répondre aux besoins de la population mais pour optimiser ceux du marché. C'est le marché qui fait flamber les factures. Les coûts de commercialisation explosent alors que ceux de production n'ont pas vraiment évolué depuis des années. La recherche du profit n'alimente jamais l'intérêt général.

Les collectivités locales dont la nôtre sont durement touchées malgré la promesse ou l'espoir d'aides gouvernementales et autres. Certaines annoncent déjà l'arrêt d'activités utiles à la population, la fermeture de piscines, l'abandon d'activités culturelles, des coupes dans le budget social, culturel.

Chez nous, comment trouver cette somme de 1 733 000 € alors que la situation actuelle est loin de frôler l'abondance et qu'il faut, au quotidien, compter chaque sou, comme nous le faisons depuis juillet 2020, et ne pas renoncer à des projets utiles ?

Il le faudra pourtant, sans hypothéquer l'avenir, sans charger les contribuables, en essayant d'épargner les plus démunis, les familles qui peinent déjà à joindre les deux bouts. Le Maire, les adjoints, aidés par les responsables de services, vont devoir gérer l'impossible. Nous devons les soutenir.

Nous appelons la population, les citoyennes et citoyens à agir pour infléchir cette politique, pour faire prévaloir des solutions conformes à l'intérêt général. Nous savons pouvoir compter sur vous.

**Michel Barbier,**  
Maire de la ville d'Eu

## EVOLUTION DES AUGMENTATIONS DE TARIFS

Exercices	2019	2020	2021	Réalisé 2022 au 01/09	Envisagé fin 2022	Prévisions 2023	Différence 2022/2023
Eau	38 469,77 €	37 690,61 €	38 860,87 €	40 714,69 €	43 000,00 €	47 000,00 €	4 000,00 €
Electricité	399 059,22 €	376 121,50 €	374 531,86 €	238 774,97 €	405 000,00 €	1 924 290,00 €	1 519 290,00 €
Chauffage	193 878,77 €	182 034,70 €	212 681,55 €	209 332,32 €	389 000,00 €	589 000,00 €	200 000,00 €
Carburants	68 899,83 €	45 792,20 €	65 145,66 €	54 536,61 €	80 000,00 €	85 000,00 €	5 000,00 €
Alimentation	113 888,13 €	86 432,60 €	103 946,19 €	58 128,97 €	120 000,00 €	125 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	814 195,72 €	728 071,61 €	795 166,13 €	601 487,56 €	1 037 000,00 €	2 770 290,00 €	1 733 290,00 €

## Sommaire

3 Éducation - Jeunesse

4-5 Services Techniques

6-7 Citoyenneté

8-12 Culture

13-15 Patrimoine

16-17 Sport

18 CCAS

19 Tribune d'expression libre

## Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines,

Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixaba, Unsplash.

Impression : Imprimerie Leclerc.

Tirage : 4.300 exemplaires.



# Année scolaire RENTRÉE SEREINE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES



Sous l'œil attentif de Michel Barbier, maire, de Claudine Briffard, première adjointe et de Laurent Llopez, adjoint en charge de l'éducation et de la citoyenneté, la rentrée scolaire s'est déroulée tout à fait sereinement le jeudi 1er septembre dans les écoles publiques de la commune.

Au sein du groupe scolaire Brocéliande, ce sont 357 élèves répartis dans 16 classes allant de la Petite Section au CM2 qui ont effectué leur rentrée. Chez les enseignants, Mme Marie-Amélie Dubost remplace Mme Artu (PS et MS) et Mme Margaux Rose remplace Mme Paganessi (TPS et PS).

A l'école maternelle Mélusine, 47 enfants ont été aussi accueillis avec le sourire par le personnel enseignant et les ATSEM. Mme Mélissa Husser rejoint l'équipe enseignante, en remplacement de Mme Jennifer Hainigue.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES ET À LA CANTINE



Profitant des vacances scolaires pour répondre aux demandes des directeurs et des enseignants, les services techniques sont intervenus cet été à l'école Brocéliande et l'école Mélusine pour réaliser plusieurs travaux d'entretien et de remise en peinture. L'équipe de peintres et de menuisiers est également intervenue à la cantine où l'ancien plafond a entièrement été déposé pour permettre la remise en état de l'ossature, la mise en place d'un isolant et la pose de nouvelles dalles. Ces travaux devraient considérablement améliorer l'accoustique des lieux.

Enfin, pour réduire la facture énergétique, la toiture de l'école Mélusine a été remplacée par une couverture isolante. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Leclerc.

## RÉCOMPENSES POUR LES NOUVEAUX COLLÉGIENS ET LES DIPLÔMÉS



Le 31 août 2022, la municipalité avait convié les jeunes eudois entrant en 6<sup>e</sup> ou tout récemment reçus au Brevet des Collèges ou au Baccalauréat à participer à une réception organisée à la salle Michel Audiard.

Pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>, 66 élèves se sont vu offrir un dictionnaire. Les 58 lauréats du Brevet des Collèges, les 51 bacheliers (BAC général, pro ou techno) et les 10 diplômés en BTS ont quant à eux reçu un bon d'achat de 15 euros à valoir dans les deux librairies de la ville d'Eu.



Économie d'énergie  
et engagement éco-responsable

# EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Qu'il s'agisse de réaliser des économies ou de préserver la biodiversité, de plus en plus de communes font le choix d'éteindre l'éclairage public aux heures où il est le moins utile. Que la motivation soit une action en faveur de l'environnement ou purement comptable, cette mesure permet de répondre à des enjeux devenus incontournables voire majeurs. Notre ville est pleinement concernée par ceux-ci. C'est pourquoi, le conseil municipal a pris la décision, le 6 septembre à l'unanimité, d'interrompre l'éclairage public de 23h à 5h.

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Depuis 2013, la Ville s'est engagée à renouveler son parc d'éclairage public. Accompagnés pour cela par un prestataire, et depuis peu par le Syndicat Départemental de l'Énergie, les élus et techniciens bénéficient des meilleurs conseils de ces experts pour faire le choix de technologies qui, à terme, devait permettre la concrétisation de substantielles économies.

Mais les collectivités, comme les particuliers, sont aujourd'hui touchées par une crise sans précédent qui impacte lourdement le prix de l'énergie et sa production. «Nous avons signé un marché public, il y a 2 ans, pour l'achat d'énergie électrique pour un montant du mégawatt/heure avoisinant les 50 euros» explique Michel Barbier, maire. «A ce jour, il varie de 270 et 350 euros. Et nous devons relancer notre marché car nous arrivons à son terme. L'installation de nos lanternes LED qui devait nous aider à réaliser des économies ne nous permettront même pas d'absorber cette augmentation exponentielle du prix du Mw/H d'électricité. Ce problème, nous le rencontrons également avec le gaz qui alimente les chaufferies des bâtiment municipaux ( écoles, stades, mairies....) avec un surcoût estimé pour 2022/2023 à 150 000 euros».

La part de l'éclairage public représentant 20% des dépenses énergétiques d'une commune (électricité et gaz) et 50 % de la consommation d'électricité, les conseillers municipaux ont donc décidé, à l'unanimité, d'éteindre les lampadaires entre 23h00 et 5h00.

Cette mesure aura également un **effet positif sur la biodiversité.**

## TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Il y a quelques années la commune avait candidaté auprès de l'Agence Normande pour la Biodiversité et le Développement Durable afin d'obtenir la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ». Seules 18 communes sur toute la Normandie peuvent aujourd'hui se prévaloir de cette certification. Elle souligne l'engagement de la ville comme étant un axe fort de sa politique en faveur des générations futures. De tout temps, nos villes, nos rues, nos places, nos espaces verts ont été éclairés sans véritablement mesurer l'impact sur la biodiversité et les rythmes biologiques de la nature. Aujourd'hui, des études démontrent les effets néfastes et destructeurs. Nous savons à présent que la pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes comme les chauve-souris, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles. Depuis que les premières villes ont procédé à l'extinction de leur éclairage public, les résultats quantifiables ont été mesurés par le niveau de préservation des espèces sensibles.

Sans compter que les halos lumineux qui entourent nos agglomérations perturbent l'observation du ciel.

Chaque jour, les médias nous alertent sur l'urgence écologique et sur l'état catastrophique de ce que nous allons léguer aux générations futures. Il va sans dire que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans ce défi de taille.

<p><b>UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE</b></p>  <p>La lumière intrusive impacte le sommeil et dérègle le rythme biologique (insomnies...).</p> <p>Environ 20% des français déclarent être gênés par l'éclairage public.</p>	<p><b>UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE</b></p>  <p>28% des vertébrés 64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit.</p>
<p><b>INSÉCURITÉ IDÉES REÇUES</b></p>  <p>Contrairement à ce que l'on peut penser, l'extinction de nuit n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents de la route...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 80% des faits ont lieu en journée (cambriolages, vols de véhicules...)</li><li>• Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules.</li></ul>	<p>La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit.</p> <p>La lumière perturbe :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• leurs cycles de vie</li><li>• leur comportement,</li><li>• leurs déplacements</li><li>• leur alimentation</li></ul> <p>La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.</p>

# La nature en ville UN PATRIMOINE NATUREL RÉCOMPENSÉ



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Malgré un été ayant battu des records de chaleur et un changement climatique qui s'accélère, la gestion raisonnée de l'eau mise en place par les services techniques et l'utilisation de vivaces pour composer les massifs ont permis à la ville d'Eu de conserver son label «4 fleurs».

Ce label récompense les communes ayant engagé une véritable démarche environnementale.

Seules 200 d'entre elles l'ont reçu en France.

Circulation des deux roues non motorisées

# UN RAPPEL DES RÈGLES S'IMPOSE



Depuis la mise en place du Plan d'Action pour les Mobilités Actives au sein de notre commune en 2018, le service de Police Municipale a établi un constat sur l'évolution des comportements en matière de circulation des deux-roues NON-MOTORISÉS. Et celui-ci n'est pas des plus positifs ! Il est temps de faire un petit rappel sur la réglementation en vigueur sur le territoire communal...

## LE CODE DE LA ROUTE

Lorsqu'il emprunte la voie publique, l'utilisateur d'une bicyclette, d'une trottinette ou d'un EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé) doit impérativement respecter le Code de la Route. Pour rappel, un vélo, un Vélo à Assistance Electrique et une trottinette électrique n'ont rien à faire sur un trottoir.

**Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs à bicyclette.**

De même, sauf exceptions (voir plus bas) il est formellement interdit de circuler en sens interdit au guidon de n'importe lequel de ces engins, qu'ils soient motorisés ou non !

## LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE D'EU

Afin d'améliorer la circulation au sein de notre ville, les vitesses ont été apaisées : « zone 30 » sur l'ensemble de la ville, à l'exception des axes pénétrants, du boulevard circulaire et des zones d'activités ; « zone de rencontre » dans l'hyper-centre historique et commerçant, ainsi qu'aux abords de l'école Primevère.

Des aménagements spécifiques ont également vu le jour afin de faciliter et promouvoir les déplacements doux :

- **Le double-sens cyclable permet de raccourcir les distances à parcourir et améliore le maillage du réseau cyclable.**

Un double-sens cyclable (DSC) est une rue à sens unique pour les véhicules motorisés où seuls les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens, à contresens de la circulation motorisée sur la trajectoire matérialisée sur la chaussée, ou dans le sens de la circulation motorisée sur le bord droit de la voie.

- **Le double-sens cyclable est exclusivement réservé aux cyclistes. Il est donc interdit aux deux-roues motorisés !**

Les cyclistes doivent toujours y rouler à leur droite, sans circuler trop près des véhicules en stationnement (gare à l'ouverture des portières !). Les vélos dessinés au sol dans les rues à double sens cyclable ne sont que des indications de rappel pour tous les usagers, il ne s'agit pas de pistes cyclables !

Plusieurs études ont démontré qu'il s'agit d'un aménagement sûr, bien qu'il soit parfois impressionnant dans les rues étroites. Dans ce dernier cas, pas question pour les automobilistes ou les cyclistes de « forcer le passage » : la courtoisie la plus élémentaire doit permettre un partage apaisé de la voirie. Attention également aux croisements et aux entrées des riverains : automobilistes et piétons ne s'attendent pas toujours à voir arriver des cyclistes dans les deux sens.

**Seules les rues présentant un panneau « SAUF VÉLO » sont autorisées au double sens-cyclable !**

- **Les chaussées à voie centrale banalisée contribuent à modérer les vitesses automobiles et procurent un sentiment de sécurité pour les cyclistes.**

Une chaussée à voie centrale banalisée, parfois gentiment surnommée CHAUCIDOU (contraction de CHAUssée pour les Circulations DOUces), est une voie qui ne comporte pas de marquage axial et dont les deux lignes de rives ont été rapprochées vers le milieu de la chaussée. Cet aménagement contribue à modérer les vitesses automobiles et procure un sentiment de sécurité pour les cyclistes. Les accotements permettent la circulation des cyclistes, mais aussi des piétons en l'absence de trottoirs. Les véhicules motorisés roulent sur la voie centrale et peuvent se déporter vers la droite, sur les accotements, lorsqu'ils sont amenés à se croiser, en veillant toutefois à céder la priorité aux cyclistes et aux piétons.

Enfin, la règle principale reste la PRUDENCE dans n'importe quel cas.



**Vous pouvez retrouver toutes les informations réglementaires en consultant le site : [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)**

## Vie associative

# L'AVIM : SERVICE GRATUIT POUR LES VICTIMÉS

L'association fêtera bientôt ses 40 ans. Créée en 1984, l'AVIM assure les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> mercredis du mois une permanence au Pavillon Michelet.

Vous êtes en conflit avec votre voisin ? Vous avez été victime d'une escroquerie ou vous subissez des violences physiques ou morales ? Voilà 40 ans que les bénévoles de l'AVIM (Association d'Aide aux Victimes, Informations et Médiations) vous prêtent une oreille attentive pour vous aider, vous accompagner ou vous orienter vers un service adapté. Bénévole au sein de l'association depuis plusieurs années, Pascal Lamoril confirme que ses interventions sont très diverses. «*Les difficultés rencontrées par les victimes sont généralement d'ordre familial, financier, social, juridique ou pénal. Les personnes qui viennent nous voir peuvent avoir été victimes d'un cambriolage, d'un accident, d'un vol, d'une escroquerie ou de violences conjugales. Nous sommes là pour les écouter, leur donner des renseignements utiles face aux difficultés rencontrées et les accompagner si nécessaire vers la gendarmerie, un avocat, les services sociaux ou un conciliateur de justice*».

Une mission pour laquelle l'ancien clerc de notaire vient d'être mis à l'honneur par le tribunal de Dieppe. Soucieux de transmettre ses connaissances, Pascal Lamoril invite toutes les personnes ayant des capacités d'écoute et des compétences utiles aux problèmes rencontrés à rejoindre l'équipe de bénévoles de l'AVIM.



### Permanence de l'AVIM

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois

De 9h30 à 11h30 au Pavillon Michelet.

Tél: 02.35.82.01.19

## Grippe aviaire

# VIGILANCE RENFORCÉE SUR NOTRE SECTEUR

Les services de la préfecture de Seine-Maritime ont confirmé le lundi 19 septembre la présence d'un foyer de grippe aviaire (influenza aviaire) au sein d'un élevage de la ville d'Eu. Plus de 3500 oiseaux d'ornement ont été abattus.

Afin d'éviter le risque de diffusion du virus de l'influenza aviaire à d'autres élevages, un périmètre réglementé a été instauré par arrêté du Préfet comportant deux zones distinctes :

■ **Une zone de protection de 3 km autour du foyer qui inclut les communes suivantes :** Etalondes, Eu, Ponts-et-Marais, Saint-Pierre-en-val et Saint-Remy-Boscrocourt.

■ **Une zone de surveillance de 10 km incluant :** Baromesnil, Canehan, Criel, Cuverville, Flocques, Guerville, Incheville, Longroy, Melleville, le Mesnil-Réaume, Millebosc, Monchy, Saint Martin le Gaillard, Sept-Meules, Touffreville, le Tréport et Villy sur Yères.

Dans ces deux zones, les oiseaux de basse-cour doivent être mis à l'abri. Il est également interdit de déplacer des volailles et autres oiseaux captifs sauf dérogation de la DDPP.

L'ensemble des détenteurs de volailles doivent aussi se déclarer en mairie ou sur le site : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

En France, le niveau de risque est classé comme « négligeable ». Malgré tout, une forte mortalité a été constatée en juillet-août chez des oiseaux marins (mouettes, goélands, fous de Bassan), mais aussi à l'intérieur des terres, parmi des oiseaux terrestres, comme les hérons. Les analyses ont confirmé que ces volatiles étaient bien infectés par le virus de la grippe A(H5N1).



## État Civil

# UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

**La Mairie va mettre en place une plateforme de prise de rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et passeports.**

Pour cela, le service Etat Civil sera fermé au public les :

- Vendredi 7 octobre de 9h45 à 12h00
- Mardi 11 octobre toute la journée
- Mercredi 12 octobre toute la journée
- Lundi 17 octobre après-midi
- Mardi 18 octobre toute la journée
- Mercredi 19 octobre toute la journée
- Jeudi 20 octobre le matin

A compter du lundi 17 octobre 2022, vous pourrez prendre rendez-vous pour les CNI et passeports via le site de la ville d'Eu.

## Services administratifs

# POUR UNE MEILLEURE DISTRIBUTION DES CARTES ÉLECTORALES

Après les deux scrutins de l'élection présidentielle, La Poste a transmis un rapport à la Préfecture concernant les plis non distribués.

Pour la Ville d'Eu, 700 administrés n'ont pu recevoir la propagande et leur carte électorale. La Préfecture nous a demandé de prélever un nombre d'échantillons et de vérifier les adresses postales.

Après vérification sur place, sur un échantillon de 356 plis non distribués, seulement 10 adresses étaient correctes et 10 plis n'ont pas été distribués alors que les destinataires habitent bien aux adresses indiquées. Une commission de contrôle se réunira en Mairie le jeudi 13 octobre 2022 pour vérifier la liste électorale de la commune et les plis non distribués.

**Pour éviter toute erreur de radiation, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre éventuel changement d'adresse avant le 30 septembre 2022.**

Vous pouvez nous adresser par courriel, par voie postale ou déposer à l'accueil de la Mairie un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie recto-verso de votre carte nationale d'identité. Nous vous rappelons également que votre nom de famille doit être inscrit sur la boîte aux lettres pour que le courrier soit correctement distribué.



# L'ÉTÉ EN IMAGES



## RENDEZ-VOUS DU JEUDI

Vous avez été cette année près de 1200 à participer aux rendez-vous musicaux du jeudi organisés entre le 7 juillet et le 25 août dans le jardin du château. Une participation en forte hausse qui s'explique non seulement par la qualité des formations musicales mais aussi par des conditions météorologiques exceptionnelles.  
**Rendez-vous en 2023 !**



## EU FESTIVE

La saison estivale aura aussi été marquée par quelques rendez-vous incontournables et toujours appréciés : la Fête de la Musique, le feu de la Saint-Jean et bien évidemment le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet.

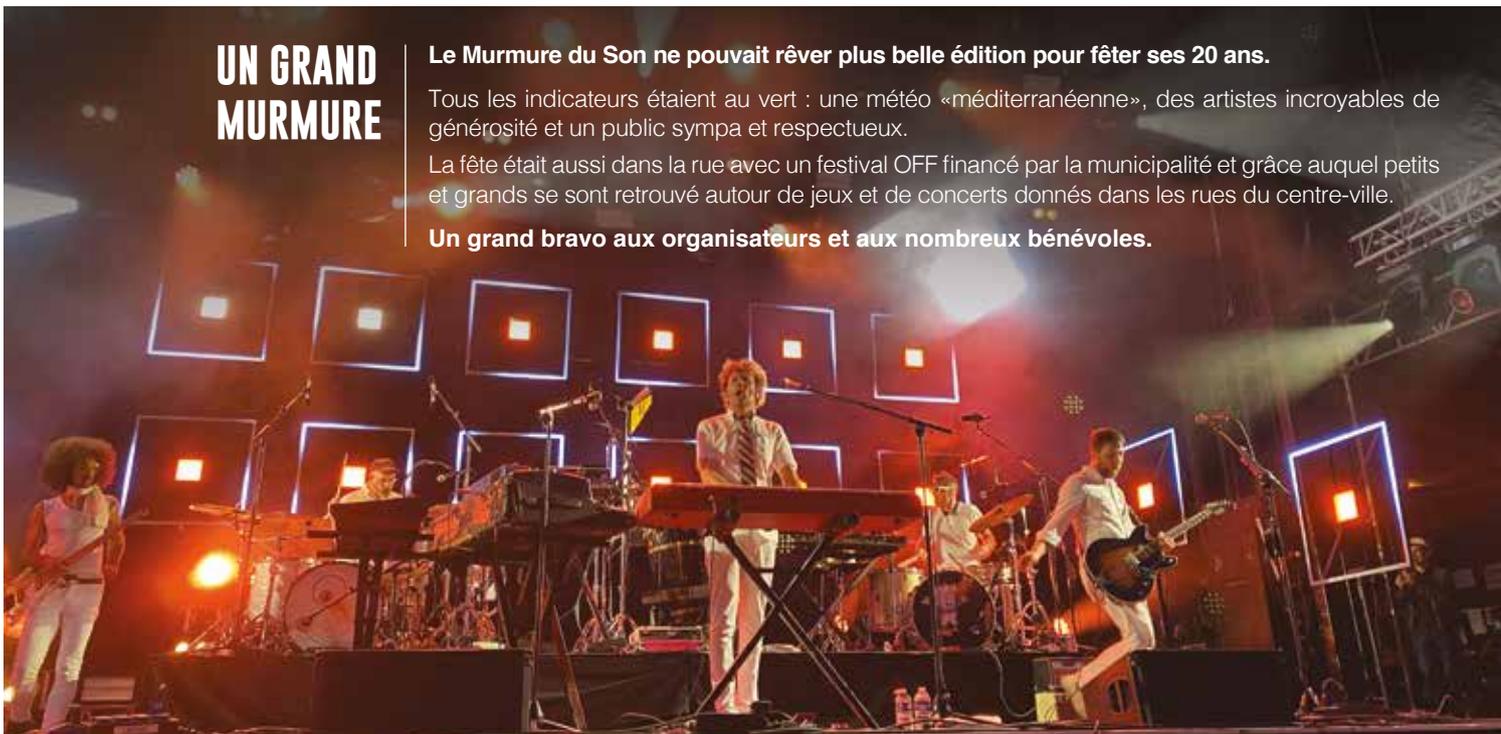
## UN GRAND MURMURE

**Le Murmure du Son ne pouvait rêver plus belle édition pour fêter ses 20 ans.**

Tous les indicateurs étaient au vert : une météo «méditerranéenne», des artistes incroyables de générosité et un public sympa et respectueux.

La fête était aussi dans la rue avec un festival OFF financé par la municipalité et grâce auquel petits et grands se sont retrouvés autour de jeux et de concerts donnés dans les rues du centre-ville.

**Un grand bravo aux organisateurs et aux nombreux bénévoles.**



## Jumelage Eu-Haan

### LES ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS ONT REPRIS



**Après deux années compliquées en raison de la COVID, les échanges entre Eu et Haan ont repris.**

Dans le cadre du jumelage qui lie les deux villes depuis 1967, six jeunes eudois ont été accueillis entre le 10 et le 17 juillet dans des familles allemandes. Ils étaient accompagnés de Stephen Mangeon, conseiller municipal et membre de la commission jumelage.

Ravis de leur séjour et des amitiés qui en sont nées, les jeunes voyageurs devraient accueillir leurs hôtes allemands en 2023.

Les échanges se poursuivent également entre les municipalités qui ont promis de se rencontrer en fin d'année, au moment du marché de Noël. Un bel hommage a aussi été rendu à Fritz Khöler, cheville ouvrière du jumelage franco-allemand entre Haan et Eu depuis sa création.

## Commémoration

### LA LIBÉRATION DES VILLES SOEURS CÉLÉBRÉE



**Après deux années d'absence, le camp des «Soeurs libérées» a repris place les 27 et 28 août au cœur des Trois Villes Soeurs .**

Un grand rendez-vous marqué par des reconstitutions militaires mais aussi par une bourse militaria, des concerts et un feu d'artifice.

Quelques jours plus tard, c'est ensemble que les maires de la ville d'Eu, du Tréport et de Mers, accompagnés d'élus du canton, célébraient le 78e anniversaire de la libération des Trois Villes Soeurs.



## Spectacle

### THOMAS VDB RETOUR AUX SOURCES



*Un co-accueil, municipalité et Murmure du Son  
(de g. à d. : Antoine Paris, Michel Barbier, Thomas VDB, Anne Dujeancourt, Sébastien Godeman, Béatrice Inzani)*

500 personnes se sont déplacées le jeudi 15 septembre à la salle Michel Audiard pour applaudir «l'enfant du pays», Thomas VDB. Rappelant ses origines eudoises, l'humoriste a, durant 1h30, déroulé le fil vert de son spectacle drôle, un peu déjanté et sans complaisance.

**Une vraie bouffée d'air dans une période anxieuse.**

# "UNE SAISON ENGAGÉE, MILITANTE, LÉGÈRE ET FESTIVE"

Après deux années «compliquées», c'est une belle saison culturelle qui s'annonce au Théâtre du Château. Oscillant entre le tragique et la joie, le polar et la comédie, la programmation sera cette année encore éclectique, tant par les genres (opéra bouffe, jazz, chant...) que par les registres. Découvrez ici les premiers spectacles...

## JEANNE CHERHAL

Compositrice, musicienne, parolière et interprète de talent, Jeanne Cherhal a fait son entrée sur la scène littéraire, en 2020, avec À

cinq ans, je suis devenue terre à terre (éd. Points). Sur scène, elle reprend certaines de ses chansons phares, et lit des extraits de son livre, convoquant le sel de l'enfance et révélant l'audace, la tendresse et le féminisme profond d'une artiste en liberté.

Un spectacle co-programmé avec le Festival Terres de Paroles

**Mercredi 5 octobre 2022 à 20h**

Tout public

Tarif C : de 10 € à 20 €

Durée : 1h15



© Jean-François Robert

## COMME LE TEMPS PASSE | LES VOICE MESSENGERS

Dans la droite ligne des Double Six, les Voice Messengers forment un véritable big-band vocal, dans lequel le rôle des cuivres est tenu par les chanteur.euse.s. L'écriture rappelle l'esprit des grands orchestres de jazz, de Duke Ellington à Quincy Jones en passant par Count Basie et Buddy Rich. Musicalité, swing, virtuosité vocale : ça va pétiller avec Les Voice Messengers !



© Brianbyca

**Mercredi 19 octobre 2022 à 20h**

Théâtre du Château, Eu

Tout public

Tarif B : de 8 € à 15 €

Durée 1h15

## [CINÉ-MARMOTS] MULAN

Mulan est une belle jeune fille qui vit dans un village chinois. Malgré son amour et son respect pour sa famille, elle n'a pas du tout envie de se conformer à un « rôle de fille ». Quand son pays est envahi par les Huns, Mulan, n'écouterant que son courage, s'engage à la place de son père dans le but de lui sauver la vie. Elle va devenir, avec l'aide d'un dragon en quête de réhabilitation, une guerrière hors du commun.

Film d'animation de Barry Cook et Tony Bancroft - Walt Disney (1998)

**Mercredi 2 novembre 2022 à 15h** (Durée : 1h28)

Gratuit - À partir de 6 ans

## TRIPTYQUES POUR PIANO DE CÉSAR FRANCK



© Nicolas Dal Maso

Daniel Isoir a enregistré en 2019 au Théâtre du Château ces triptyques pour piano mêlant pièces pour piano et transcriptions d'œuvres pour orgue, sur un piano Erard de 1875. S'entremêleront à ce programme deux chefs d'œuvre - Variations en ut# mineur opus 73 / Nocturne n°6 opus 63 - de ce contemporain de Franck qu'était Fauré. Une prouesse technique et une merveille de finesse.

**Mercredi 9 novembre 2022 à 20h**

Tout public

Tarif A : de 5 € à 8 €

Durée 1h10

## LE SPECTRE D'ALFRED H. LE CRI WILHELM

François est un jeune réalisateur. Il bute sur le scénario qu'il est en train d'écrire : l'histoire d'Eve et Jack. Eve a débarqué il y a deux ans dans ce petit village, où Jack a toujours vécu, et partage avec lui

une idylle passionnée. Puis, le premier corps d'un homme assassiné est retrouvé aux abords de la ville. Bien qu'Eve, effrayée, ait vu ce meurtre à travers une vision, elle n'en a parlé à personne. Mais, quand se déclenche sa deuxième vision, elle n'a d'autre choix que de se confier à Jack...

Création 2022 à Eu | Un spectacle co-programmé avec le Théâtre des Charmes

**Mardi 11 octobre 2022**

Théâtre des Charmes, Eu

Tout public | À partir de 14 ans

Tarif A : de 5 € à 12 €

Durée : 1h25



© Virgil Finlay

## LES FOURBERIES DE SCAPIN, DE MOLIÈRE



En l'absence de leurs pères partis en voyage, Octave et Léandre se sont respectivement mariés avec Hyacinthe, jeune fille pauvre et de naissance inconnue et Zerbinette, une jeune bohémienne.

Mais voici que leurs pères, Argante et Géronte, rentrent avec des projets de mariage pour leurs enfants. Les fils, ne sachant plus à qui se confier, se tournent vers Scapin, le valet de Léandre...

**Jeudi 17 novembre 2022 à 20h**  
Tout public | À partir de 10 ans  
Tarif C : de 10 € à 20 €  
Durée 1H40

## WARM CANTO | BAA BOX

Pour Leïla Martial, récompensée par les Victoires du Jazz, il s'agit avant tout de jouer de la voix comme on joue d'un instrument. Inspirée depuis toujours par les chants pygmées, inuits, tziganes et toutes les techniques qui poussent loin les possibilités vocales, Leïla Martial emmène ses deux comparses sur des chemins où l'audace et l'humour sont maîtres.



**Samedi 3 décembre 2022 à 20h**  
Tout public | À partir de 5 ans  
Tarif A : de 5 à 12 €



## DADAAA

Il y a elle, danseuse-marionnettiste vêtue de vêtements acidulés aux motifs géométriques, et lui, contre-ténor et musicien apprêté pour un concert un brin pailleté.

Manipulant les marionnettes, s'amusant avec elles, dansant, chantant, peignant, jouant de l'alto, déclamant des poèmes, tous deux inventent, expérimentent, s'amusent, avec un grand sens de la fantaisie et de la liberté.

**Les nouveaux ballets du Nord-Pas de Calais**  
**Vendredi 9 décembre 2022 à 19h**  
Jeune public | À partir de 2 ans  
Tarif JP : de 5 € à 8 €  
Durée : 35 min

## SUEURS FROIDES | FILM D'ALFRED HITCHCOCK (1958)

Scottie est sujet au vertige, ce qui lui porte préjudice dans son métier de policier. Rendu responsable de la mort d'un de ses collègues, il décide de quitter la police. Une ancienne relation le contacte afin qu'il suive sa femme, possédée selon lui par l'esprit de son aïeule. Scottie s'éprend de la jeune femme et se trouve ballotté par des événements qu'il ne peut contrôler.

**Mercredi 30 novembre 2022 à 20h (Durée : 2h09) - Gratuit**

## LA FOLLE ENCHÈRE, DE MADAME ULRICH



© Matila Malliarakis

Une bourgeoise fortunée est séduite par un petit Comte qui est... l'amante de son fils. Mère ridicule, pathétique dans son refus de vieillir, elle est la dupe de cette jeune travestie et du duo impitoyable que forment son valet et son fils. La Folle Enchère est la première comédie publiée en 1690 par une femme, et représentée à la Comédie Française. Son succès fut tel, qu'elle fut jouée à la Cour l'année suivante.

**Jeudi 15 décembre 2022 à 20h**  
Tout public  
Tarif B : de 8 € à 15 €  
Durée : 1h20

## CONFÉRENCE

Aurore Évain animera une conférence suivie d'échanges sur le matrimoine théâtral, le mardi 13 décembre 2022 de 19h à 20h30, au Théâtre du Château. Gratuit – Réservation conseillée.

Parler du Matrimoine, c'est revaloriser l'image des créatrices qui ont construit notre Histoire. Comédienne, autrice, metteuse en scène et historienne de théâtre, Aurore Évain contribue par cette conférence à la redécouverte du matrimoine théâtral, à travers le cas des premières actrices et autrices du théâtre européen.

## L'ÎLE DE TULIPATAN, D'OFFENBACH | LES ZOLIBRIUS

Sur l'île mystérieuse de Tulipatan, le grand sénéchal Romboidal est très mécontent : sa fille se conduit comme un garçon manqué ! Quant au duc Cacatois XXII, il n'est pas plus satisfait : son fils est bien trop sensible et délicat. Quand les deux jeunes gens tombent amoureux, les ennuis commencent...



**Mardi 10 janvier 2022 à 20h**  
Tout public | À partir de 7 ans  
Tarif C : de 10 € à 20 €  
Durée : 1h15

Spectacles, expositions, animations

# VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



## EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

Le **Photo Club Eudois** puis les **Photograph'Eu** investiront successivement **la Chapelle du Collège**, du **24 septembre au 30 octobre 2022** pour présenter les photos de leurs adhérents.

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30; les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30.

Entrée libre



## SALON DU BIEN-ÊTRE

Annulé en 2020 et en 2021 en raison de la COVID, le salon du bien-être revient.

Il aura lieu le **dimanche 6 novembre 2022, de 10h à 18h, dans la salle Michel Audiard.**

Sélectionnés sur la qualité des services et des produits proposés, 20 à 30 exposants se partageront les lieux.

Entrée gratuite



## THÉ DANSANT

Le pianiste de jazz, Stefano Maghenzani et son père Attilio animeront **un thé dansant le dimanche 27 novembre, entre 15h et 18h à la salle Michel Audiard.**

Durant trois heures, les musiciens dérouleront leur large répertoire, allant du Cha Cha Cha au Paso Doble, et du Tango au Rock.

Entrée : 8 Euros



## 27<sup>ÈME</sup> MARCHÉ DE NOËL

La 27<sup>e</sup> édition du marché de Noël aura lieu du **mercredi 30 novembre** au **dimanche 4 décembre 2022** dans la cour d'honneur du château et dans les anciennes selleries.

Près de **80 exposants** y sont attendus. Comme les années précédentes, les visiteurs trouveront des objets de conception artisanale ou manuelle. Plusieurs producteurs régionaux vous proposeront également du miel, des confitures, des chocolats, du fromage, Vins et Champagne, du nougat, du foie gras, des escargots...

**Plusieurs animations auront lieu durant ces cinq jours.**

**Restauration sur place.**



## THÉÂTRE DES CHARMES

Flashez le QR code et retrouvez toute la programmation du Théâtre des Charmes.

La première représentation **Gretel et Hansel** aura lieu les **30 septembre et 1er octobre.**



## MISA TANGO

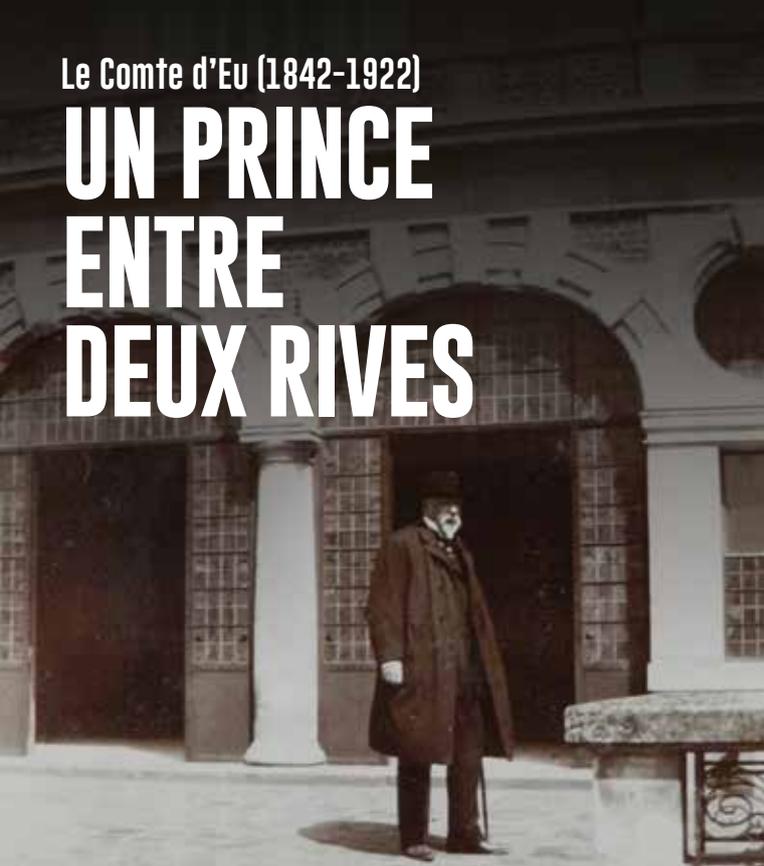
La Maîtrise de la Collégiale vous propose un concert exceptionnel de Martin Palmieri.

**Le dimanche 2 Octobre à la Collégiale Notre-Dame.**

Entrée : 15 €  
Gratuit pour les moins de 16 ans.

Le Comte d'Eu (1842-1922)

# UN PRINCE ENTRE DEUX RIVES



**A l'occasion du centenaire de la mort du comte d'Eu, le Musée Louis-Philippe organise, du 17 septembre au 6 novembre 2022, une exposition-dossier consacrée à celui qui fut l'un des derniers grands propriétaires du château d'Eu.**

Né à Neuilly le 28 avril 1842, Louis Philippe Marie Ferdinand Gaston d'Orléans est le fils aîné du deuxième fils de Louis-Philippe, Louis, duc de Nemours, et de Victoire de Saxe-Cobourg. Titré comte d'Eu par son grand-père, le roi Louis-Philippe, il a cinq ans lorsque sa famille s'exile en Angleterre.

Le 15 octobre 1864, sur l'entremise de sa tante Françoise, princesse de Joinville et sœur de l'empereur du Brésil Pedro II, il se rend au Brésil et épouse Isabelle, fille aînée de l'empereur du Brésil et héritière du trône. Il participe à la guerre du Paraguay, pour le compte de son beau-père, qui se solde par une victoire pour le Brésil.

En 1888, son épouse Isabelle, assurant la régence de l'Empire, signe la Loi d'Or, qui signifie la fin de l'esclavage au Brésil. Mais, à peine un an plus tard, Pedro II est renversé par une révolution et doit s'exiler en Europe ; le comte d'Eu et son épouse le suivent. Après avoir vécu quelques temps en région parisienne, le comte et la comtesse d'Eu rachètent en 1905 à leur cousin le château d'Eu, qui avait été dévasté par un incendie 3 ans plus tôt. Ils y mènent les travaux qui s'imposent et s'y installent avec leurs trois fils. La comtesse d'Eu décède en 1921. Moins d'un an plus tard, le 28 août 1922, son mari décède à son tour sur le paquebot qui l'emmenait au Brésil, où l'ancienne famille impériale brésilienne avait de nouveau l'autorisation de se rendre.

A travers des photographies, des œuvres et des objets, c'est la mémoire de cet homme qui fut si important dans l'histoire du château qui sera célébrée dans le cadre de cette exposition.

## Informations pratiques

Exposition visible jusqu'au 6 novembre 2022  
Musée Louis-Philippe - Château d'Eu

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Fermeture de la billetterie à 11h30 et 17h30  
Fermé le mardi toute la journée et le vendredi matin

Tél : 02.27.28.20.76 / 02.35.04.10.14  
Courriel : chateau-musee@ville-eu.fr



La boutique du Musée Louis-Philippe propose à la vente depuis quelques semaines trois nouveaux souvenirs liés au château d'Eu : le jeton souvenir, création «Souvenirs et Patrimoine» ; le magnet «3D» en bois, création «Le Plus création» et le marque-pages, création IC4.

## "LES MAISONS DE VINCENT"

Le 26 août dernier, le médiateur culturel du Musée Louis-Philippe a accueilli les résidents et une partie de l'équipe des Maisons de Vincent de Mers-les-Bains, pour une visite du jardin et du parc.



«Les maisons de Vincent» est une association fondée à l'initiative d'Hélène Médigue, sa présidente, soutenue par Hélène Le Teno, directrice de la Jean-Noël Thorel Foundation. Ces lieux accueillent des adultes autistes, encadrés par des équipes médico-sociales, et dans lesquelles les résidents participent, grâce à des projets individualisés, à des activités en lien avec les agriculteurs locaux et liées à la transition écologique.

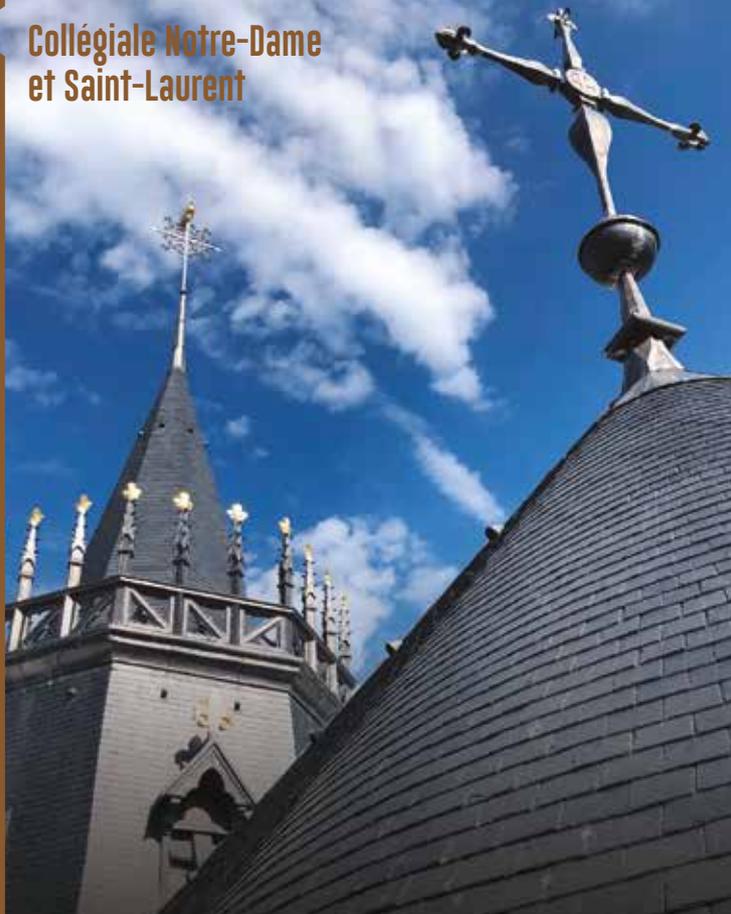
Le Musée Louis-Philippe, par le biais de la médiation culturelle, propose un ensemble de services d'accompagnement des visiteurs, enfants comme adultes. Cette offre peut prendre plusieurs formes selon le public visé et s'appuie sur des outils pédagogiques variés. Les activités proposées prennent en compte les compétences et les connaissances propres à chacun. Sous forme unique ou en cycles, des visites libres, commentées, ou accompagnées d'un atelier peuvent être ainsi mises en place.

## Pour en savoir plus sur les Maisons de Vincent

Site : <https://maisonsdevincent.com/>

Facebook : [associationmaisonsdevincent](#)

Instagram : [lesmaisonsdevincent](#)



## LA RESTAURATION DE LA FLÈCHE DISTINGUÉE PAR LE PRIX RÉGIONAL DES "RUBANS DU PATRIMOINE"

Organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques, le concours des «Rubans du Patrimoine» récompense depuis 1944 les collectivités et les intercommunalités qui conduisent des opérations de restauration, de réhabilitation et de valorisation de leur patrimoine.

Au début de l'année, la ville avait déposé son dossier pour le concours 2022. Sur plus d'une centaine de dossiers, elle vient de se voir attribuer le Prix Régional des « Rubans du Patrimoine » pour les travaux de restauration des couvertures et des charpentes de la flèche de la collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent.

Les jurys régionaux et le jury national ont pris en compte les critères suivants : intérêt et valeur du patrimoine considéré, cohérence esthétique et architecturale, matériaux et organisation du chantier, qualité de la mise en œuvre, retombées de ces opérations d'un point de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique, audace de l'opération et mobilisation populaire.

Cette remarquable distinction est une reconnaissance accomplie pour les différents acteurs de ce projet : architecte, charpentiers, maçons, couvreurs, campanistes, ferronniers, électriciens, échafaudiers, agents administratifs et pour l'exceptionnelle mobilisation des bénévoles de l'association PHAVE et de l'ensemble des donateurs.



Avant la remise officielle des prix qui se déroulera le 28 octobre prochain lors du Salon International du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre, une cérémonie a eu lieu le vendredi 16 septembre à la collégiale en présence des représentants de la Fédération Française du bâtiment et de la Fondation du Patrimoine, de Régis Martin, architecte des monuments historiques, du président de la PHAVE, du Père Maheut et bien évidemment de Michel Barbier, maire de la ville d'Eu. «Le prix des « Rubans du Patrimoine » décerné aujourd'hui est une très belle distinction pour la ville que nous dédions à tous les acteurs du projet : architecte, artisans et artistes des entreprises, services administratifs et techniques de la ville, paroisse, associations, donateurs, et partenaires institutionnels. La nouvelle flèche avec sa couronne à pinacles fleurdelysés redonne de l'éclat à cet emblématique édifice du Moyen Âge et apparaît comme un symbole de l'identité de la ville, nouveau vecteur d'attractivité du territoire.»

Le chantier - qui est entré dans sa dernière phase, celle sur le transept - prendra fin en décembre prochain.

## Journées du patrimoine UN SUCCÈS GRANDISSANT

**Vous avez été cette année encore très nombreux à participer aux journées européennes du patrimoine. Pour l'occasion, l'ensemble des sites eudois étaient ouverts au public.**

A ces visites gratuites et parfois commentées s'ajoutaient plusieurs animations : l'opération ardoises de la PHAVE destinée à soutenir les travaux de restauration de la Collégiale, des concerts avec les ateliers de musique ancienne des Heures Musicales et la Compagnie Outre-Mesure, plusieurs expositions, une présentation du travail de restaurateur de livres avec l'Atelier Coralie Barbe, des ateliers sur le site archéologique. Une fois encore, vous avez montré l'attachement qui vous lie au patrimoine eudois.



# L'ARCHÉOLOGIE À PORTÉE DE TOUS

De fin avril au début juillet, les agents du service municipal d'archéologie ont accueilli de nombreux jeunes dans le cadre de projets scolaires portant sur la découverte de la ville romaine de Briga et le métier d'archéologue.

S'intéresser à l'archéologie avec le jeune public, c'est aiguïser leur curiosité, leur sens de la déduction, favoriser une démarche intellectuelle basée sur la formulation, le questionnement, la compréhension et la vérification d'hypothèses. L'archéologie est par définition une activité pluridisciplinaire qui mobilise différentes compétences en lien avec les programmes scolaires (histoire, géographie, latin, français, mathématiques, sciences et vie et de la terre, éducation physique et sportive, éducation civique et citoyenne...). Ainsi, l'archéologie, point d'appui pour les apprentissages est un atout important notamment dans un secteur où les jeunes présentent des fragilités dans l'acquisition des savoirs. De manière plus fondamentale mais également plus abstraite, la culture est un vecteur d'émancipation individuelle, d'ouverture d'esprit et d'éveil. Elle permet des rencontres et des échanges. Et en cela elle constitue une des bases de la citoyenneté, à travers les valeurs qu'elle véhicule.



Enquête théâtralisée pour retrouver le voleur d'une statuette découverte à Briga au XIXe siècle, le 29 juillet avec la compagnie **Il était une fois**.



Les Secondes du lycée Anguier ont organisé et animé les premières «Briga Dies». Deux jours pendant lesquels l'ensemble des élèves latinistes de 3<sup>e</sup> et secondes du territoire, se sont retrouvés sur le site de Briga.

C'est ainsi que les secondes du lycée Anguier ont organisé et animé les premières « Briga Dies ». Deux jours pendant lesquels les élèves latinistes de 3<sup>e</sup> et secondes du territoire se sont retrouvés sur le site de Briga. Cet événement, également soutenu par la Communauté de Communes des Villes Soeurs, a permis à près de 120 élèves de participer à différentes activités, animations, ateliers et jeux pour découvrir ce site exceptionnel. Les élèves du Collège Joliot Curie de Mers-les-Bains ont également participé à une semaine découverte du site archéologie avec visite, fouille, lavage de mobilier archéologique, atelier jeux antiques, mathématiques, SVT et courses d'orientation

## UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

De même, au-delà des enjeux de préservation et de restauration des vestiges, c'est un patrimoine vivant que la ville d'Eu souhaite partager avec tous les visiteurs. C'est dans ce cadre qu'une programmation riche et variée a été mise en place durant la saison estivale pour animer le site archéologique de Briga. Des concerts ont été organisés mais aussi une séance de cinéma en plein air, une enquête théâtralisée avec la compagnie **Il était une fois** et bien sûr les journées portes ouvertes organisées en juin et juillet par les bénévoles de la Fatra et de la fouille programmée.

## UNE CANDIDATURE POUR UN NOUVEAU LABEL

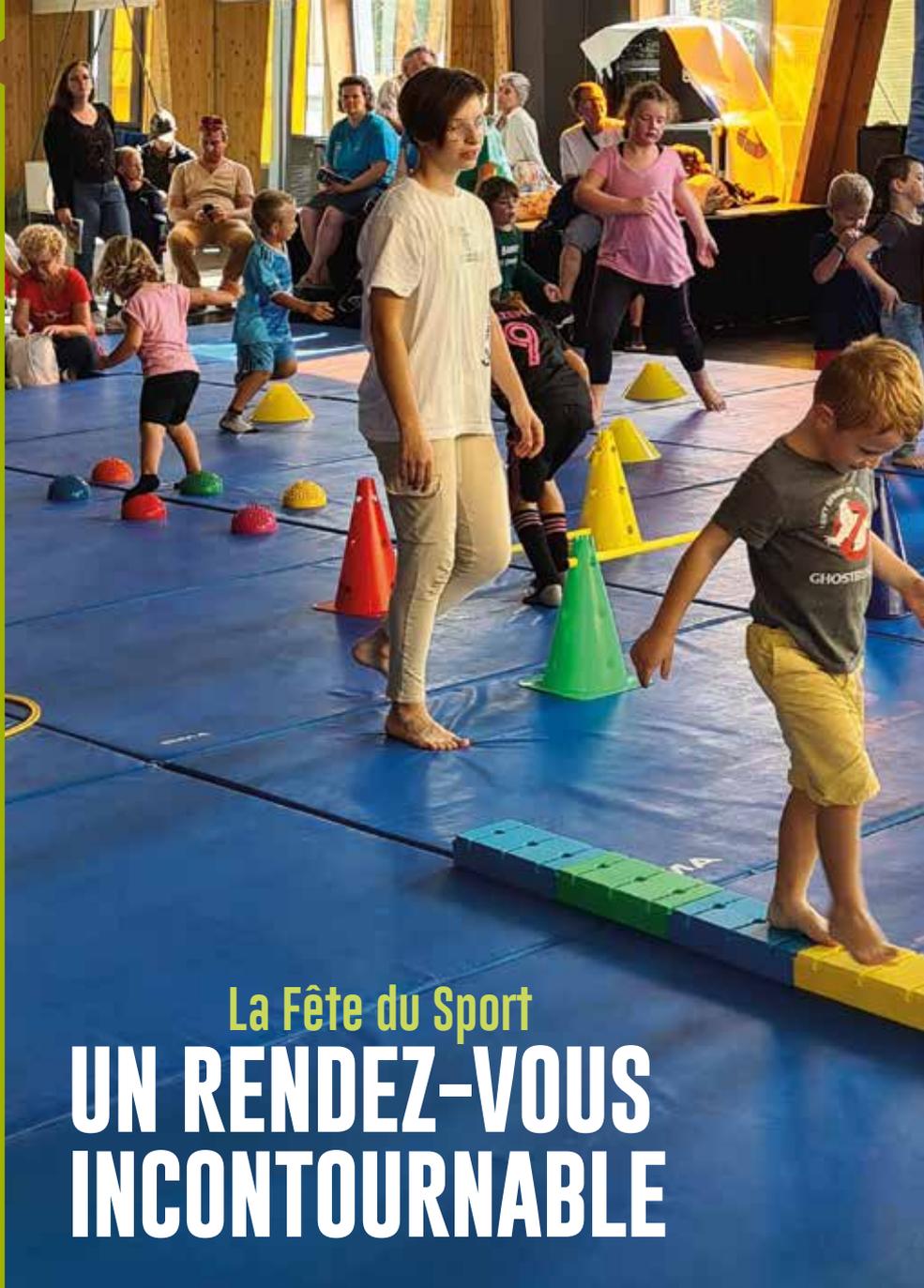
La communauté de Communes des Villes Soeurs candidate pour l'obtention du label «Ville et Pays d'Art et d'Histoire».

Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

On connaît la ville d'Eu pour être la troisième ville de Seine-Maritime pour le nombre de ses monuments classés au titre des monuments historiques (12 monuments ou sites classés ou inscrits) derrière Rouen et Le Havre. Elle forme, avec les patrimoines architecturaux balnéaire et portuaire, avec le patrimoine naturel (forêt, bois, falaises, estran, faune, flore, Bresle, étangs, prairies), avec les patrimoines vernaculaires (histoire du quotidien et des pratiques : lavoirs, calvaires, ou petit bâti rural) et les patrimoines immatériels (savoir-faire, us et coutumes), un ensemble exceptionnel très riche sur le territoire.

### Le label répond aux principaux objectifs suivants :

- Etudier le territoire par la réalisation de travaux de recherches qui contribuent à mieux éclairer les connaissances propres à son histoire et être utilisés dans le cadre des documents d'urbanisme
- Mettre en valeur les patrimoines bâtis, anciens et contemporains, les centres et les périphéries, les paysages, les savoir-faire et les patrimoines immatériels
- Sensibiliser aussi bien les habitants que les visiteurs, en particulier le jeune public qui bénéficie d'actions spécifiques
- Dialoguer avec les habitants, diffuser des publications et mettre à disposition des outils de compréhension et de médiation du patrimoine. Le label VPAH inscrit le projet de territoire au cœur d'une politique publique globale, en lien avec les enjeux culturels, urbains, sociaux-économiques, environnementaux, d'aménagement du territoire et de participation citoyenne. À ce jour, le réseau national compte 190 Villes et Pays d'art et d'histoire : 119 Villes d'art et d'histoire et 71 Pays d'art et d'histoire.



## La Fête du Sport UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Belle vitrine des activités sportives proposées à la ville d'Eu, la fête du sport a réuni le 3 septembre l'ensemble des associations Eudoises pour des démonstrations et des ateliers découvertes.

Pour la première fois, les organisateurs et les clubs ont aussi proposé un speed dating du bénévolat afin de mettre en relation des associations en recherche de bénévoles et des personnes intéressées à s'engager dans une activité bénévole.

Octobre Rose

## ÉDITION 2022, NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES & SOLIDAIRES

Pour le lancement du «Mois de la Sensibilisation au Cancer du Sein», nos associations sportives proposent une multitude d'activités le dimanche 2 Octobre au profit du centre de Lutte Contre le Cancer Henri Becquerel de Rouen.

### Planning des activités

- 8H45 Accueil au **gymnase** avec un café
- 9H15 Départ des 2 randos Marche et Cyclo (OMS, Entente Cyclotouriste Eudoise)
- 10H30 **Début des animations sportives**
  - Atelier Escrime (Académie d'Escrime EMT)
  - Escalade-bloc (Vertical Eudois)
  - Taïso (Judo Club EU)
  - Handfit (Handclub EU)
  - Foot en marchant (EU Football Club)

**TOUS MOBILISÉS POUR  
OCTOBRE ROSE**

**DIMANCHE 2 OCTOBRE 2022**  
GYMNASSE MUNICIPALE D'EU

- 8H45 ACCUEIL AVEC UN CAFÉ
- 9H15 DÉPART DES 2 RANDOS MARCHÉ ET CYCLO avec l'OMS et l'Entente Cyclotouriste Eudoise
- 10H30 - DÉBUT DES ANIMATIONS SPORTIVES
  - Atelier Escrime avec l'Académie d'Escrime EMT
  - Escalade (bloc) avec le Vertical Eudois
  - Taïso avec le Judo Club de Eu
  - Handfit avec le Handclub de Eu
  - Foot en marchant avec l'EU Football Club

Participation reversée au centre Henri Becquerel  
Adulte : 5 €  
Enfant : 3 €

Tous les dons sont les bienvenus.

## Courses des Trois Villes Soeurs

# ENTRE VERRE ET MER : LES ATHLÈTES DE TOUS ÂGES ONT RÉPONDU PRÉSENTS !

Vous étiez nombreux à attendre leur retour. Sportifs du dimanche ou compétiteurs, jeunes ou seniors, vous avez été plus de 1500 à prendre part, le dimanche 18 septembre, aux courses et marches des Trois Villes Sœurs organisées par le COB athlétisme.

Si la ville du Tréport qui a cette année été choisie pour accueillir les départs et les arrivées, les parcours empruntaient les rues et chemins des Trois Villes Sœurs, notamment le chemin « verre et mer » reliant la ville d'Eu au port du Tréport.

Après deux ans d'absence, les courses et marches des Trois Villes Sœurs n'ont rien perdu de leur ambiance familiale et conviviale.



## HBC EU

# CONQUERHAND 2022

C'est l'événement de la fin de l'été. Organisé par le HBC EU, le tournoi Conquerhand a réuni les 26, 27 et 28 août dans les gymnases de Eu et du Tréport, une trentaine d'équipes de la Normandie et de la région parisienne pour des rencontres amicales et festives.

Après des matchs disputés, les rencontres sont d'abord et surtout l'occasion pour les joueurs (-15 ans masculins, -17 ans masculins, seniors féminines et masculins) de reprendre la compétition avant le début de saison.



## Jardin de l'Hôtel Dieu

# NOUVELLE AIRE DE JEUX

Avec son toboggan, ses balançoires et son parcours d'équilibre, l'aire de jeux de l'Hôtel Dieu a très vite été adoptée par les tout-petits et leurs parents.



Et comme les enfants grandissent, le Lions club d'Eu et la municipalité ont souhaité faire évoluer cet équipement. Une pyramide de cordes se dressera très prochainement dans l'angle du jardin ; du haut de ses 4 m, elle permettra aux petits grimpeurs de 4 à 12 ans de dominer le monde.

## Parcours Sport-Santé

# NOUVEAUX AGRÈS

Implanté depuis bientôt 3 ans sous les frondaisons du parc du Château, le parcours sport-santé connaît un réel succès.

Deux nouveaux agrès offerts par le Lions Club d'Eu sont en cours d'installation par les services techniques de la ville : un saute-ruisseau ainsi qu'une poutre mobile, situés en tête de parcours, et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



# L'ACTUALITÉ DU CCAS

La municipalité a renoué avec un rendez-vous toujours apprécié des seniors : le traditionnel barbecue.

Mis à mal pendant deux ans par la COVID, il s'est déroulé le 6 juillet à la salle Michel Audiard. Pour sa bonne organisation, le conseil d'administration du CCAS et plusieurs élus et agents se sont mis au service et à la cuisson des saucisses et merguez.

Plus de 150 personnes ont pris part à ce rendez-vous animé par Crescendo's.

Tout autant apprécié que le barbecue, le repas des seniors aura lieu le dimanche **2 octobre 2022** à 12h à la salle Michel Audiard. Les inscriptions ont eu lieu au cours du mois de septembre.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Gabriel, Loris, Léo GRICOURT est né le 17 Mai 2022  
Zola, Aurora, Suzanne LEROY est née le 26 Mai 2022  
Lucas, Yves, Francis LOSAY est né le 12 Juin 2022  
Esperanzo, Geoffrey, Christian DENEUX est né le 24 Juin 2022  
Anaé, Andrée, Annie LECOMTE est née le 26 Juin 2022  
Jade, Valérie, Nicole BRAY est née le 27 Juin 2022  
Louise, Marie HÉDOU de le HERAUDIÈRE est née le 27 Juin 2022  
Yaël, Gisèle, Mélanie, Joy DENIS est née le 3 Juillet 2022  
Sacha, Jacques, Bertrand DENIZOT est né le 16 Juillet 2022  
Eléna, Magali, Brigitte ISRAEL est née le 18 Juillet 2022  
Andréas, Christian, Richard CHAUT est né le 26 Juillet 2022  
Eden, Élodie, Mégane MIKULEC est née le 19 Août 2022

### Décès

Ils nous ont quittés :

Jean EVIEUX le 3 Mai 2022  
Bernard PHILIPPE (veuf MACÉ) le 7 Mai 2022  
Odette LEGAY (veuve GOFFETTRE) le 10 Mai 2022  
Philippe PELLETIER (veuf DUBOIS) le 13 Mai 2022  
Jean-Jacques, DUCHAUSSOY (époux DUPONT) le 14 Mai 2022  
Ginette SELLIER (veuve DRON) le 18 Mai 2022  
Khier LOUCIF le 19 Mai 2022  
Anita LECUYER (épouse DRUON) le 21 Mai 2022  
Louise BRISSET (épouse DUVET) le 25 Mai 2022  
Clotilde GENTE (veuve BARREAU) le 25 Mai 2022  
Jacqueline DEHORNOY (veuve JACQUET) le 29 Mai 2022

## BONS DE NOËL

Pour les bons de Noël, les inscriptions se feront au CCAS pour les Eudoises.s de 70 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'avis d'imposition ou de non-imposition.

Les bons de Noël sont soumis à barème depuis l'année dernière. **Les inscriptions se feront du 3 au 28 octobre 2022.**

**Les bons de Noël seront disponibles du 7 novembre au 30 décembre 2022. Les bons de Noël seront valables jusqu'au 31 janvier 2023.**

## BONS DE CHAUFFAGE

Pour les bons chauffage, les inscriptions se feront au CCAS pour les Eudoises.s de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, des justificatifs de l'ensemble des revenus du foyer, des justificatifs de paiement de rente, des justificatifs de paiement de pension, d'une attestation CAF récente, des justificatifs de ressources autres, de l'avis d'imposition ou de non-imposition et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

**Les inscriptions se feront du 3 au 28 octobre 2022.**

**Les bons chauffage sont, comme chaque année, virés sur les comptes en banque.**

Colette FRANÇOIS (épouse AVRIL) le 1er Juin 2022  
Guillaume LEBEUF le 1er Juin 2022  
Patrick LETTIER le 13 Juin 2022  
Claudine HAUDRECHY le 14 Juin 2022  
Kléber COSETTE le 23 Juin 2022  
René GAUDRY le 24 Juin 2022  
Jacky BOUCLET le 25 Juin 2022  
Huguette DELREUX (veuve FOIRE) le 25 Juin 2022  
Geneviève BEZÉ (veuve ZIMMERMANN) le 26 Juin 2022  
Charline TACHEUX (veuve BERQUEZ) le 26 Juin 2022  
Elisabeth FOURNIER le 6 Juillet 2022  
Claudine PERTIN (épouse GOGOLEWSKI) le 6 Juillet 2022  
Ginette PETITEVILLE (veuve VAUDET) le 8 Juillet 2022  
Michèle PASTERNAK le 10 Juillet 2022  
Jacques ZDUNEK (époux STIERLAM) le 13 Juillet 2022  
Patrick KERVEILLANT le 14 Juillet 2022  
Chantal REDUREAU (ép KERVEILLANT) le 14 Juillet 2022  
Jean-Claude DAVID le 17 Juillet 2022  
Jacqueline BRASSEUR (épouse LOURDELLE) le 18 Juillet 2022  
Rémy ROULAND le 20 Juillet 2022  
Stéphane SELINSKY le 20 Juillet 2022  
Pierre CARON le 25 Juillet 2022  
Jeanne RICHARD (veuve DENIS) le 25 Juillet 2022  
Bernard HONORÉ le 30 Juillet 2022  
Gilbert TERNOIS le 31 Juillet 2022  
Marguerite CARPENTIER (veuve CAPPE) le 1er Août 2022  
Martine PERNOT (épouse KLOTZ) le 2 Août 2022  
Geneviève LORMIER (veuve DUVAL) le 8 Août 2022  
Micheline TOUSSART (veuve DELESTRE) le 9 Août 2022  
Simonne ROUEN (veuve DANGER) le 25 Août 2022  
Ginette COURIAT (veuve CAQUELARD) le 30 Août 2022

## LA VILLE ENSEMBLE

Depuis des mois, le système énergétique européen subit de fortes tensions.

Le système énergétique français n'est pas épargné, notre ville non plus, ainsi que vous avez pu le mesurer concrètement dans l'éditorial de ce magazine.

La flambée des prix de l'énergie qui découle de cette difficulté menace notre cohésion sociale et politique.

Elle impacte lourdement le pouvoir d'achat des familles et forcément les finances de notre collectivité.

Nous voulons contribuer à affronter ces échéances avec détermination.

Les pouvoirs publics n'ont pas su, depuis le début de cette crise, prendre avec courage des mesures qui vont dans le bon sens, pourtant l'énergie fait, sans conteste, partie des besoins de base de tout citoyen et aurait dû rester un bien public.

Nous, élus de la majorité, prenons nos responsabilités en interpellant les pouvoirs publics et en agissant dans notre cité.

Nous avons mis en œuvre des actions pour répondre à la flambée des prix en prenant des positions et des décisions.

Dans ce contexte, plus que jamais, l'énergie meilleure est celle que, à l'échelle de notre ville, nous ne consommons pas.

Nous devons, ensemble, agir sur la demande énergétique en réduisant notre consommation.

Nous en aurons besoin pour gérer les futures hausses et protéger notre pouvoir d'achat.

Notre position est de protéger chacun dans le respect de chacun.

## AGIR POUR EU.X

Nous espérons que vous avez pu profiter d'une pause estivale avant cette rentrée et le triste retour aux réalités : inflation, coût des transports et de l'énergie. Personne n'est épargné.

Nous connaissons depuis plusieurs mois les conséquences inévitables de l'inflation. Les collectivités sont particulièrement exposées, le budget de notre ville est impacté.

Nous avons découvert avec stupéfaction lors du conseil municipal, que les élus de la majorité, telle la cigale, ont chanté tout l'été et se trouvent actuellement fort dépourvus.

Couper l'éclairage public pour faire face à l'inflation ne suffira pas. Une pseudo consultation est lancée auprès des agents et des élus mais une simple boîte à idées est incongrue, c'est une réflexion sérieuse et durable avec des chiffres réels qui est nécessaire pour éviter les fausses bonnes idées.

Notre groupe alerte en permanence sur la précarité financière de notre ville. La vision à court terme de la majorité ne nous permettra pas de faire face aux crises à venir.

Les six années de travail et d'efforts réalisés sous la précédente mandature pour redresser les comptes ont été balayés en quelques mois par le manque d'anticipation et des choix électoralistes.

La situation est grave et notre équipe sera force de proposition dans les mois à venir.

## BIEN VIVRE À EU

En 2018 le Président Macron nous présentait son plan de démantèlement de nos centrales nucléaires avec la fermeture de celle de Fessenheim et de certains réacteurs nucléaires.

A l'époque la France fournissait du courant à nos voisins européens.

Aujourd'hui nous payons les conséquences de ce sabotage du nucléaire français et la France doit désormais importer le courant de l'étranger.

Selon le Président de l'EDF le problème réside avant tout dans le fait d'avoir voulu fermer des centrales nucléaires au moment même où il fallait au contraire augmenter leur durée de vie et décider d'en construire de nouvelles.

Ainsi les tarifs de l'électricité deviennent prohibitifs pour nos entreprises, nos commerçants et nos collectivités.

En 2023 pour notre Commune le budget consacré à l'électricité et au chauffage devrait augmenter de 800 000 euros selon les prévisions.

Pour financer cette somme le Gouvernement pourrait augmenter les bases de l'impôt foncier.

Par exemple une augmentation de 10 % de ces bases générerait 500 000 euros de recettes pour notre Commune.

A notre avis pour financer le solde de 300 000 euros le Conseil Municipal devrait choisir entre la souscription d'un nouvel emprunt et l'augmentation du taux de la taxe foncière.

## VILLE D'EU DYNAMIQUE

Stéphane Accard et ville d'EU Dynamique dans un esprit constructif vous informent.

Nous avons pu constater durant cet été 2022 comme en 2021 la prolifération des mauvaises herbes avec une nette amélioration par rapport à 2021 due à la sécheresse et au manque d'eau.

Pourquoi avoir créé une équipe de désherbage ? Peut-on prévoir pour l'année prochaine un plan fiable pour ne plus subir la prolifération des mauvaises herbes ?

Belle fête du sport ce samedi 4 septembre. De nombreuses associations proposent leurs activités.

La ville a fait l'acquisition d'un véhicule neuf pour l'entretien du stade Franchet :

Avons-nous les moyens de faire des achats en neuf dans le contexte actuel où il faut faire des économies ?

Lors du conseil municipal du 6 septembre, le maire nous a exposé les prévisions des dépenses supplémentaires suite à la flambée des prix. Attention à ne pas se faire berner.

La majorité ne profiterait-elle pas de cette augmentation des dépenses pour cacher son incapacité à gérer les finances de la ville et camoufler ses dépenses excessives ?

Le maire nous propose de faire remonter pour la mi-septembre des solutions pour réduire la consommation d'énergie.

Pourquoi pas. Nous ville d'eu dynamiques nous proposons par exemple de réduire les dépenses de la culture pour compenser l'augmentation de l'énergie.

# Du côté des archives...



Les inondations du 9 avril 1953



## Ce jour-là,

**des pluies diluviennes tombent dans l'après-midi sur la forêt et la région de la vallée de la Bresle. Une masse d'eau suivant le cours de l'Avalasse à envahi les mêmes quartiers de la ville qui avaient déjà été sinistrés 6 ans plus tôt.**

Arrivant en trombe, les eaux, après s'être répandues sur la route de Neufchâtel en amont du pont du chemin de fer, débouchèrent par la propriété Da Penha (aujourd'hui 27 rue des Canadiens) à l'encoignure de la rue de Cayenne et du boulevard Thiers, envahirent la place du Champ de Mars puis se répandirent par les rues Pasteur et de Verdun dans la rue de la République d'où elles gagnèrent la rue de la Teinturerie.

Dans les deux premières rues elles atteignirent des hauteurs de 0,80 à 1 m inondant toutes les maisons basées en bordure des voies. À l'aide des pompiers, à dos d'homme et en barque, les habitants les plus menacés furent évacués sans pouvoir emporter quoi que ce soit. De l'eau jusqu'aux cuisses et avec un dévouement sans bornes, les sapeurs-pompiers se muèrent en agents de liaison apportant une aide efficace partout où le besoin se faisait sentir.

## Vers 18h,

**on put constater au point d'arrivée une nette régression des eaux.**

Les aqueducs se mirent à fonctionner normalement et une heure plus tard, le niveau descendait très sensiblement.

Une masse boueuse de plusieurs centimètres d'épaisseur recouvrait les rues dégagées.

Le lendemain les cours et les jardins qui sont situés dans la partie la plus basse de la ville étaient encore immergés sous une épaisse couche d'eau.



Les habitants des maisons sinistrées, qui aussitôt qu'ils l'ont pu, sont rentrés chez eux, se sont immédiatement attaqués à la besogne du nettoyage cependant que les entrepreneurs de vidange s'employèrent avec leur matériel à vider les caves entièrement remplies d'eau boueuse. De gros travaux étaient alors en cours pour éviter le retour d'une telle catastrophe. Sans avoir eu l'ampleur des inondations précédentes qui eurent lieu en 1926, 1936 et 1947, l'inondation du jeudi 9 avril 1953 n'en a pas moins révélé aux habitants de ces quartiers combien pour eux étaient vitales la réalisation définitive des constructions en cours.

**Sources : rapport de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées et Le Messager Eudois - A.C. Eu.**

